Image not found or type unknown

# succession et réglement de celle-ci

Par **jeff05**, le **12/05/2013** à **16:32**

bonjour,
mon oncle est décédé depuis le 8 octobre 2012. Je suis l un des héritiers je devais toucher 134 955,27 euros. a ce jour le notaire nous a fait un paiement fractionné au niveau des impôts de 74 225 euros par héritier (3). Je voudrais savoir où est la différence ?
Balance de succession il résulte un actif net de succession de : 404 865 euros. la maison de mon oncle est mise en vente chez le notaire à 280 000 euros est-ce que le net actif comprend le prix de la maison ?
sachez qu'à ce jour cela fait plus de 6 mois nous n'avons toujours rien toucher.On se demande tout simplement si ils ne font pas travailler notre argent ? merci de nous répondre et de nous conseiller. Jean-Pierre ABELLO

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés